



Rueil-Malmaison, le 23 avril 2002

Communiqué de presse

Succès du placement de l'OCEANE VINCI

VINCI a émis des obligations à option de conversion en actions nouvelles et/ou d'échange en actions existantes (OCEANE) le 22 avril 2002.

Cette émission, dirigée par BNP Paribas, a été couverte trois heures après l'ouverture du placement.

Le montant de l'émission, fixé à 435 millions d'euros, pourra être porté à 500,25 millions d'euros en cas d'exercice par BNP Paribas de l'option de surallocation.

Les conditions définitives de l'opération sont les suivantes (sous réserve de l'obtention du visa définitif de la COB) :

- Parité de conversion : une action VINCI (nouvelle ou existante) pour une obligation ;
- Date d'échéance : 1er janvier 2018 ;
- Nominal de l'obligation : 90 euros, soit une prime de 25 % par rapport au cours de référence de 72 euros ;
- Nombre d'obligations émises : 4.833.334, pouvant être porté à 5.558.334 en cas d'exercice de l'option de surallocation ;
- Coupon : 2 % ;
- Taux actuariel : 3,875 % ;
- Prix de remboursement à l'échéance : 139,4 % du nominal, soit 125,46 euros ;
- Remboursement anticipé au gré de VINCI : à compter du 1er janvier 2006, si le cours de l'action dépasse 125 % du prix de remboursement anticipé assurant le taux actuariel ;
- Remboursement anticipé au gré des porteurs : les 2 mai 2006, 2 mai 2010 et 2 mai 2014, au prix de remboursement anticipé ;
- Date de règlement : 2 mai 2002.

Cette émission s'inscrit dans le cadre du refinancement des opérations de croissance externe réalisées par VINCI, notamment la récente prise de participation de 16,4% dans le capital d'ASF, société exploitant 2.800 km d'autoroutes en concession dans le sud et l'ouest de la France.

Elle permettra à VINCI d'allonger la maturité de ses financements et de réduire le coût moyen de ses frais financiers, tout en préservant les intérêts de ses actionnaires car les demandes de conversion pourront être servies, à l'option de VINCI, en actions nouvelles et/ou en actions existantes.

*Contact presse : Virginie CHRISTNACHT
Tél : 01 47 16 31 82 / Fax : 01 47 16 33 88
e-mail : vchristnacht@vinci.com*

*Ce communiqué est disponible en français, en anglais et en allemand
sur le site web de VINCI : www.vinci.com*

Ce communiqué ne doit pas être publié, diffusé ou distribué aux Etats-Unis. Il ne constitue pas une offre de vente de titres aux États-Unis ou dans tout autre juridiction. Les titres n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du Securities Act of 1993, tel que modifié et ne peuvent être ni offerts ni vendus aux États-Unis sans avoir reçu au préalable les autorisations et enregistrements nécessaires ou bénéficier d'une exemption.
Ce communiqué ne doit pas être publié, diffusé ou distribué au Canada, au Japon ou en Australie. Il ne constitue pas une offre de valeurs mobilières au Canada, au Japon ou en Australie.